

 UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	CIMIEZ		Page 1/2
	NOTE D'INFORMATION	SPC/IG n° 456		
		Création	MàJ	Vérification
		20/07/2017	20/07/2017	20/07/2017
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Mme PALEOTTI, poste 34603	Approbation	Diffusion	Application
		20/07/2017	21/07/2017	04/08/2017

BOURSE DES EMPLOIS VACANTS – ENCADREMENT

PUBLICATION – CADRES DE SANTE

POSTE VACANT OU SUSCEPTIBLE DE L'ETRE

1 Poste de Cadre de Santé Nuit Générale à temps plein,

COORDINATION GENERALE DES SOINS, Hôpital Pasteur 1 et 2 / Archet 1 et 2 / Hôpital de Cimiez

Les cadres en poste remplissant les conditions définies dans les fiches de poste ci-jointes et souhaitant faire acte de candidature devront fournir un CV + une lettre de motivation **sous couvert de leur supérieur hiérarchique.**
Toute candidature non visée ne sera pas instruite.

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Directeur Général
 Centre Hospitalier Universitaire de Nice
 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
 Grand hôtel - 2^{ème} étage, Hôpital Cimiez
 4 avenue Reine Victoria, CS 91179, 06003 Nice Cedex 1

Date limite de dépôt des candidatures : 4 AOUT 2017

La Directrice du Pôle Ressources Humaines



Karine HAMELA

Fiche de poste		
Nom et signature du Cadre de santé Date	Nom et signature du Cadre Supérieur : R. LADAME-HOFF Date 7/01/2016	
Localisation (Pôle, Unité de soins/Service, Site)	HOPITAL : GROUPE HOSPITALIER PASTEUR 1, PASTEUR 2 et CIMIEZ ou GROUPE HOSPITALIER ARCHET 1 et ARCHET 2	
Identification du poste	Grade : CADRE DE SANTE DE NUIT Fonction : Rôle d'encadrement et animation des personnels para médicaux la nuit, Rôle d'expert en soins infirmiers Liaisons hiérarchiques administratives : Placé sous l'autorité de la Coordination Générale des Soins et des Activités Paramédicales, du CSS chargé de l'encadrement de nuit Liaisons hiérarchiques fonctionnelles : le Directeur de garde Présentation de l'équipe d'appartenance : CGS, CSS, AS et Brancardiers du pool de nuit Archet Cf. Organigramme	
Position dans la structure	Responsable de l'établissement par délégation du Coordonnateur Général des soins et du Directeur de Garde (tranche horaire 21h/07h), polyvalence sur les 2 secteurs ARCHET et PASTEUR-CIMIEZ Responsabilité des secteurs d'hospitalisation : - Pasteur 1 et 2 : 14 unités de Médecine, 16 de Chirurgie, 4 de Psychiatrie, et service d'urgence CAP, 2 Réanimations, 5 STC SJ, Blocs de spécialités (neurochirurgie, vasculaire, thorax, urologie) avec appel aux équipes d'astreintes et 1 SSPI. - Un reposoir susceptible d'être ouvert la nuit pour dépôt de corps pour autopsie ou surcharge des dépositaires - Cimiez : 10 unités de Gériatrie - Archet 1 : 13 unités, Archet 2 : 20 unités HCO avec Urgences gynécologiques, Salle de Naissance, 3 Réanimations et ISCM Gastro, Blocs avec appels aux équipes d'astreinte, Gestion du dépôt de Sang : livraison, commande, réapprovisionnement. Gestion de l'équipe du pool de nuit : AS et Brancardiers. - Il est responsable de la qualité, de la continuité, de la sécurité des soins - Il est garant de la gestion efficiente des ressources humaines et du matériel. - Il garantit de la gestion efficiente des lits vacants sur le CHU - Il assure les coordinations intra et inter hospitalières - Il a un rôle d'exemplarité et d'engagement dans la logique institutionnelle - Il assure une permanence d'encadrement des soins - Il répond aux éventuels événements indésirables ou non prévisibles de soins ou d'organisation. - Il gère le matériel en urgence à la demande des services - Il encadre et anime les équipes soignantes en favorisant des temps d'échanges individuels, a un rôle de soutien et d'accompagnement des équipes - Il se forme en fonction de ses besoins personnels, des évolutions professionnelles et du projet d'établissement et incite le personnel à se former et s'investir dans les projets de service - Il gère l'absentéisme, assure la répartition des compétences en fonction de l'activité en soins - Il assure le lien institutionnel avec les équipes de nuit - Il collabore avec le Corps Médical en place - Il rend compte au Directeur de Garde immédiatement de tout incident intervenu pendant sa garde - Il rédige son rapport de garde sur le réseau CGS et rend compte à son Encadrement Supérieur des dysfonctionnements rencontrés en même temps qu'à l'encadrement du pôle (CS et RSP)	
Particularité de la fonction ou du poste		
Finalité du poste		
Contribution attendue		
Engagement dans la dynamique de l'Institution	Applique la politique institutionnelle dans les domaines de son champ d'action et de ses compétences, en relation avec la C.G.S.	
Connaissances requises	Titres – Diplômes ou niveau : DE d'infirmier + Diplôme de Cadre de santé ou formation aux fonctions d'encadrement Connaissances générales : Législation (textes relatifs à la profession d'IDE), Animation d'équipe, Connaissance du projet d'Etablissement et du Projet de Soins. Connaissances spécifiques : Management, Gestion des conflits individuels et collectifs, Accompagnement des équipes au changement, Réglementation hospitalière, Fonctionnement des secteurs d'activités cliniques et autres de l'établissement Qualités professionnelles requises : Sens des responsabilités, Esprit d'équipe, Capacités d'Analyse décisionnelle, de Communication, de Négociation, et de Régulation	